

Bien que le député de Queens (I. du P.-É.), M. J. L. Douglas, ait été lui aussi assez âgé, sa mort a consterné ses nombreux amis qui le croyaient, je crois, en assez bon état de santé.

M. Matthews et M. Douglas étaient tous deux de l'Île du Prince-Édouard, M. Matthews étant né à Albany, le 17 août 1869 et M. Douglas à Head of Hillsborough, le 29 novembre 1881. Tous deux ils ont fréquenté l'école publique après quoi M. Matthews s'est inscrit au collège Prince of Wales de Charlottetown, d'où il reçut ses diplômes, et M. Douglas au collège commercial de Charlottetown. Ils furent tous deux élus à la Chambre des communes en 1938, à la suite d'élections complémentaires dans leurs circonscriptions respectives, puis réélus aux élections générales de 1940, de 1945 et de 1949. Vous vous souvenez sans doute qu'à l'automne de 1949, M. Matthews fut choisi pour représenter le Gouvernement canadien à une réunion de l'Organisation internationale du travail, tenue à Genève.

J'ai la conviction de ne pas exagérer en disant que M. Matthews et M. Douglas avaient, à la Chambre, l'estime et l'amitié de leurs collègues de tous les groupes. Personne n'a jamais mis en doute la parfaite intégrité de leurs intentions ni la sincérité de leurs déclarations. Ils ont prononcé peu de discours officiels, mais chaque fois qu'ils ont parlé, ils furent écoutés avec un profond intérêt et une attention soutenue. Ils ont scrupuleusement rempli leurs fonctions parlementaires et même durant les sessions chargées ils trouvaient le moyen de demeurer en relations suivies avec ceux qu'ils représentaient ici.

Avant leur élection à la Chambre des communes en 1938, M. Matthews et M. Douglas s'étaient déjà acquis une renommée dans le monde des affaires. Après avoir fait de l'enseignement durant quelque temps, M. Matthews consacra huit ans de sa vie au journalisme. En 1902, il devenait membre du personnel de la *North American Life Assurance Company* à Charlottetown, et en 1911 il allait occuper, à Brandon, le poste de gérant de succursale pour l'ouest du Manitoba, poste qu'il a occupé jusqu'en 1935. Avant son départ pour Brandon, M. Matthews avait été échevin du conseil municipal de Charlottetown. Durant les nombreuses années qu'il vécut à Brandon, il fut, à diverses reprises, président de la *Life Underwriters Association of Canada*, président de la Chambre de commerce de Brandon, et président du club Kiwanis de Brandon. Il fut aussi membre du Club canadien et membre actif du club de curling de Brandon.

[Le très hon. M. St-Laurent.]

M. Douglas était entré au service du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard en 1901. Après avoir été employé, à titre de mécanicien, pendant plusieurs années, il s'était démis de ses fonctions pour se livrer à l'agriculture sur la ferme familiale et sur une ferme avoisinante à Head of Hillsborough. Plus tard, il a été inspecteur fédéral des fruits et des légumes et, pendant quelque temps, avant son entrée dans l'arène politique, il exerçait un commerce à Charlottetown. Pendant ses dernières années, il s'est surtout occupé, en dehors de ses fonctions politiques, de l'exportation des produits agricoles.

Par leur sincérité, leur ténacité et leur droiture de caractère, de même que par les précieux services qu'ils ont rendus pendant tant d'années, M. Matthews et M. Douglas se sont acquis le respect de tous. Les amis à la Chambre de nos regrettés collègues se joindront à moi, j'en suis sûr, pour offrir l'expression de leurs plus sincères condoléances à M^{me} Matthews, à M^{me} Douglas et aux membres de leurs familles.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire joindre mes hommages à ceux que le premier ministre (M. St-Laurent) vient de rendre à deux anciens membres très estimés de la Chambre qui ont joui de l'amitié et de l'affection respectueuse de ceux qui les ont connus. On l'a déjà dit, tous deux étaient de l'Île du Prince-Édouard, ce qui démontre l'apport constant à tout le Canada de la part de cette province si fière de son passé et du rang qu'elle occupe dans notre pays.

C'est l'été dernier, à Brandon, que j'ai vu M. Matthews pour la dernière fois. L'amabilité avec laquelle il m'a alors accueilli a été pour moi la preuve de l'amitié qui existe entre les membres de cette Chambre. Avec l'affabilité qu'on lui connaissait, il m'a fait bien sentir que le fait d'être membre de la Chambre des communes n'enlevait rien à l'amitié personnelle, quelles que soient les divergences d'opinion qui puissent exister sur la meilleure façon de diriger les affaires politiques du pays.

Je puis en dire autant de M. Douglas, qui a toujours été généreux et affable non seulement envers ceux de son parti mais aussi envers ceux des autres partis politiques. Ces deux hommes nous ont témoigné une amitié doublée de compréhension, ce qui est, en somme, le fondement de notre liberté.

Je me joins au premier ministre et aux autres députés pour offrir mes sincères condoléances à M^{me} Matthews et à M^{me} Douglas, ainsi qu'aux membres de leurs familles. Ce sera pour eux tous, nous l'espérons, un grand